

# Le PAGE

Bulletin de l'A.H.R.C.G.G  
Association Haut-Rhinoise  
des Chasseurs  
de Grand Gibier



28, rue Basse  
68420 Gueberschwihr  
Tél. 06 73 18 75 84  
[danielmourterot@wanadoo.fr](mailto:danielmourterot@wanadoo.fr)

## Bulletin N° 8

Juin 2018

Le mot du président	1
PV de l'AG du 06/04/2018	2
BGG 2018,	5
• Promo 2018	5
• Yves Vonthron	9
• Formation au réglage des armes	9
Rétrospective	10
• Exposition des trophées	11
• AG de la FDC 68	11
• Journées nationales ANCGG à Nîmes	11
• CROC : programme lynx massif des Vosges	12
• AG du FIDS	13
• ONF : commission consultative de la chasse en FD	15
Acronymes	16
Recette de Marysette	18
À vos agendas	19

## Le mot du Président

Si le deuxième trimestre 2017 n'a pas été de tout repos, l'année 2018 a, quant à elle, démarré sur les chapeaux de roues.

La saison de chasse était à peine terminée quand nous avons organisé la traditionnelle réunion de présentation du BGG le 24 février, et commencé les formations le 2 mars.

Nous avons ensuite participé à l'exposition de trophées du Haut-Rhin le 2,3 et 4 mars ; répondu à la consultation de la FDC 68 sur le nouveau SDGC pour le 23 mars ; convoqué une AG le 6 avril ; assisté à l'AG de la FDC 68 le 28 avril à Hirsingue ; participé aux journées nationales de l'ANCGG à Nîmes les 24, 25 et 26 mai ; convoqué un CA le 9 juin ; participé aux réunions lynx du CROC à Saint-Dié sur la coexistence avec la chasse et son suivi dans les Vosges les 12 et 27 juin ; organisé le BGG le 16 juin pour 22 candidats ; participé à l'AG du FIDS le 21 juin à Muntzenheim ; à la réunion de l'ONF sur le suivi du cahier des charges des locations en forêt domaniale à Saulcy-sur-Meurthe; le 29 juin et enfin participé au BGG des Vosges ou nous avons 4 candidats.

Toutes ces activités montrent le dynamisme de votre association qui, grâce à votre présence régulière, nous incite à organiser de nouvelles manifestations, dont :

1. Un méchoui à Orbey le 21 juillet prochain avec présentation de sa collection de couteaux de chasse par Lionel Péraud, ainsi qu'une intervention sur l'affûtage ;
2. Une soirée RUAG sur le modérateur de son et les ogives de chasse ainsi que des vêtements de chasse autrichiens par Ludovic Colmé et son épouse Stéphanie le 5 octobre prochain à Cernay.

Le Conseil d'Administration de votre association vous souhaite de bonnes vacances et un rut du chevreuil prolifique.

Waidmannsheil !

Daniel MOURTEROT

« Le PAGE » est le bulletin de liaison de l'A.H.R.C.G.G : lettre interne réservée aux membres de l'association dont le siège social se trouve au domicile de son Président. Les articles qui figurent dans le présent bulletin n'engagent que leurs seuls auteurs et non l'association.

# Procès -Verbal de

## L'Assemblée Générale du 6 Avril 2018

### Convoquée au ball-trap de Cernay à 19H00

Après avoir constaté qu'au moins un tiers plus un des membres actifs de l'association sont présents ou représentés, soit 69 membres (voir liste d'émargement et pouvoirs), et désigné Michel ARMAND comme secrétaire, le Président Daniel MOURTEROT ouvre la séance à 19h00, salue l'assemblée, souhaite la bienvenue et remercie toutes les personnes présentes, en particulier les personnalités invitées :

- Monsieur Francis GROSS, Vice-président de la FDC 68.
- Monsieur Christian HIRTH, Président de l'AHRC A, représentant le Président du F.I.D.S 68, Monsieur Fabbio SERANGELI.
- Monsieur Francis STOCQUERT, Administrateur de l'AHRCGG, représentant l'ONF
- Madame Liliane MARTIN, Présidente de l'ABRCGG, accompagnée de Dominique LUDWIG, secrétaire.
- Monsieur Christian FUZELIER, Président de l'ADCGG 88.

S'est excusé :

- Monsieur Christian ZERLAUTH, Président de la section France du Rameau D'Argent.

Il propose d'aborder les différents points inscrits à l'ordre du jour :

<b>Approbation du PV de l'AG du 26 /10/2017</b> .....	<b>2</b>
<b>Rapport moral du Président</b> .....	<b>2</b>
<b>Rapport du trésorier</b> .....	<b>3</b>
<b>Fixation du montant de la cotisation</b> .....	<b>3</b>
<b>Budget 2018</b> .....	<b>3</b>
<b>Renouvellement d'un tiers des administrateurs</b> .....	<b>3</b>
<b>Divers</b> .....	<b>4</b>

#### **Approbation du PV de l'AG du 26 /10/2017**

Le PV de la dernière AG, diffusé dans le bulletin de liaison « Le Page » n°7, ne fait l'objet d'aucune remarque particulière. Il est donc approuvé à l'unanimité.

#### **Rapport moral du Président**

Le Président revient sur les événements qui ont marqué l'année 2017 et en dresse le bilan.

Il présente ensuite le programme prévisionnel d'activités pour l'année 2018 :

1. La formation au BGG, promotion 2018, qui est le point fort du moment avec 16 candidats inscrits.
2. Afin d'être encore plus proche de ses membres, le Président annonce un certain nombre d'activités possibles pour l'année en cours :
  - Un challenge de tir,
  - La présentation des munitions du groupe RUAG par Ludovic COLME, ainsi qu'une collection de vêtements autrichiens pour hommes et dames par Stéphanie COLME.
  - La présentation d'une collection de couteaux de chasse par Lionel PERAUD.

Le Président évoque ensuite une invitation reçue du CROC (Centre de Recherche et d'Observation sur les Carnivores) aux ADCGG (représentant avec les FDC le monde de la chasse) pour participer à deux groupes de travail liés à la présence du Lynx sur l'ensemble du massif des Vosges :

- Coexistence avec la chasse,
- Suivi du lynx.

Pour l'AHRCGG, Lionel PERAUD participera au premier groupe, et Michel ARMAND au deuxième.

A ce sujet, le Président fait remarquer le sens de l'organisation, le savoir communiquer et la solidarité de ces associations qui mettent beaucoup de conviction dans leur projet et qui savent convaincre les administrations et organismes clés.

Il en profite pour inviter les chasseurs à suivre cet exemple et lance un message très fort de « solidarité » : Chasseurs, restons unis en toute circonstance. Seule l'union et la cohésion nous donneront la force d'exister et de nous faire entendre.

### **Rapport du trésorier**

C'est le Vice-président, Lionel PERAUD qui présente les comptes de l'année 2017.

1. Le compte de résultat fait apparaître une perte de 1.941,82 € qui s'expliquent par :
  - 1.460,60 € d'investissement (un rétroprojecteur, un arc et deux roll up),
  - 744 € de réversion à l'ANCGG en 2017 au titre de l'exercice 2016.

Le résultat ainsi corrigé s'élèverait alors à un bénéfice de 262 €.

2. Le total du bilan s'élève quant à lui à 11.839,14 € contre 12.797,15 € en 2016.

Bernard MULLER fait part du rapport des réviseurs aux comptes qu'il a établi avec Claudie ROBINE. Les comptes sont bien tenus et les écritures sont en concordance avec les documents présentés.

Les comptes sont adoptés sans réserve.

Quitus est donné au trésorier.

Claudie ROBINE et Bernard MULLER sont reconduits dans leur mission de réviseurs aux comptes pour l'exercice 2018.

### **Fixation du montant de la cotisation**

Le montant de la cotisation reste maintenu à 25€ pour l'année 2018.

### **Budget 2018**

Le budget prévisionnel pour l'année 2018 présente un résultat positif de 500 €.

Il est adopté à l'unanimité.

### **Renouvellement d'un tiers des administrateurs**

Daniel MOURTEROT, Marysette MOURTEROT, Michel ARMAND et Lionel PERAUD (qui a terminé le mandat de Nicolas HIRTZ) sont en fin de mandat. Ils sont tous les quatre candidats à leur propre succession.

Aucun membre de l'association n'a fait acte de candidature à ce renouvellement. Le Président propose à l'assemblée qui l'accepte de voter à main levée.

Les quatre administrateurs sont réélus à l'unanimité.

Le Président remercie les membres pour la confiance qui est accordée au bureau de l'association.

## Divers

Afin d'agrémenter la soirée, il est projeté des extraits du nouveau DVD « Identification du Grand Gibier » édité par l'ANCGG en collaboration avec la chaîne Seasons. Un support pédagogique utile à tous pour la modique somme de 20€.

Le Président demande ensuite si parmi les invités quelqu'un veut prendre la parole :

1. Francis GROSS :

- Commente le nouvel arrêté préfectoral permettant désormais l'utilisation des chiens courants du groupe 6 en Alsace. Cette mesure n'est qu'une régularisation afin d'éviter à certains utilisateurs un PV pour infraction.
- La FDC 68 est très satisfaite du renfort de 4 formateurs de tir au permis de chasser, tous membres de l'AHRCGG.
- Il évoque la rédaction du prochain Schéma Départemental de Gestion Cynégétique et remercie l'association d'y avoir participé.
- Toutes les informations sur la formation à la sécurité, la peste porcine africaine, le permis de chasser national à 200 € seront développées lors de l'AG de la fédération le 28 mai prochain à Héringue.

2. Christian HIRTH fait part de la création par l'AHRCGA d'un brevet de chasse à l'arc.

Au nom du FIDS 68, il précise que :

- le tir de jour comme de nuit du sanglier est prolongé jusqu'au 20 avril sur poste surélevé.
- 20 à 30 constats de dégâts de sangliers arrivent chaque jour sur les bureaux du fonds.

3. Francis STOCQUERT, en tant que représentant de l'ONF, renouvelle son attachement aux valeurs de l'association. Il évoque quelques tensions avec les chasseurs où les densités de population des ongulés ainsi que les dégâts deviennent préoccupants. Il dénonce les excès d'agrainage sur certains secteurs.

4. Liliane MARTIN présidente de l'ABRCGG, souhaite continuer à travailler main dans la main avec les AD 68 et 88.

5. Christian FUZELIER fait la promotion du brevet Grand Gibier. Il précise par ailleurs qu'il est adhérent de nombreuses associations dans son département afin d'être informé des mouvances dans les milieux cynégétiques ; et il encourage les chasseurs à se prendre en main.

Plus personne ne demandant la parole, le Président clôt la séance à 21h00 et invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Michel ARMAND  
Secrétaire

Daniel MOURTEROT  
Président

## BGG 2018



**Promotion**

**Jean-Francois RENARD**

L'Association Haut-Rhinoise des Chasseurs de Grand Gibier a organisé l'examen du Brevet Grand Gibier le 16 juin 2018 sous la présidence d'Éric BARBE, président de l'AD du Doubs. La promotion 2018, baptisée « **Jean-Francois RENARD** », comptait 12 candidats du Haut-Rhin, 3 du Doubs, 3 du territoire de Belfort et 5 du Bas-Rhin

Daniel et Marysette ont encadré durant 16 semaines les candidats au brevet. La formation au tir a été assurée par Michel ARMAND, Bernard MULLER et Joel CAILLOT pour le tir fixe, et Pascal BRISWALTER pour le sanglier courant, Gabriel DA SILVA ROCHA et Philippe SESSA pour l'arc.

L'ambiance était à la fois studieuse et très conviviale. Tout au long de la session des membres et des anciens brevetés ont assisté aux formations pour épauler les candidats.

Des liens amicaux ont rapidement uni les candidats et l'équipe d'animation. Ni maîtres ni élèves, mais des chasseurs partageant la même passion avec l'envie d'acquérir plus de connaissances. En somme, une joyeuse équipe qui se retrouvait après chaque formation autour d'un repas, leur laissant ainsi la possibilité de nombreux échanges, de partage et d'expériences.

L'Association Haut-Rhinoise des Chasseurs de Grand Gibier remercie les intervenants qui ont assuré des formations de très grande qualité : Christiane ANSTOTZ, Gilbert LAPLATTE, Richard DIETZ, Pascal LANDRY, Francis STOQUERT, Régis HEIN, Pascal BRISWALTER, Jean-Marie BOEHLI, Michel ARMAND, Bruno MICHEL, Pierre MURA et Thierry KNITTEL.

Le jour du brevet les candidats et l'équipe d'animation étaient entourés de nombreux membres de l'association



venus soutenir la promotion 2018 ; la correction de l'épreuve étant effectuée par 22 diplômés des années précédentes. Lors de la remise des diplômes, le président Daniel MOURTEROT a souligné la convivialité et l'ambiance exceptionnelle de la session 2018. Il a remercié chaleureusement les candidats et les intervenants pour leur implication respective dans cette épreuve. Les médailles sont remises aux candidats suivants :

Brevet or carabine Haut-Rhin : RUST Marie-Christine et BOMBENBERGER Véronique majors de promotion, MUELLER André, EHRHARD Jean, ROY Daniel, WILHELM Gilles.

Martin MORITZ ira chercher l'or à Épinal.

Brevet or arc : PLESNIAK Joëlle, BOBB Olivier, WILHELM Gilles, KIESELE Laurent, RIBLET Stéphane.

Brevet or vènerie : KOENIG Anthony.

Finalement, l'Association Haut-Rhinoise des Chasseurs de Grand Gibier se félicite de la réussite des candidats : 9 brevetés or, 5 diplômés arc déjà brevetés or, ainsi que notre breveté vènerie lui aussi déjà breveté or ; tout cela dans une épreuve passée avec toute la rigueur de la charte qui l'accompagne.

Après la remise des médailles, tout le monde a été convié au verre de l'amitié.

Au plaisir de vous revoir toutes et tous pour la formation 2019.



Daniel MOURTEROT  
Responsable BGG

## Itinéraire d'une amoureuse de la nature

Infirmière de profession, rien de tel qu'une balade en forêt pour me ressourcer après une dure journée. Surtout que j'ai la chance de vivre au pied des Vosges, dans un joli vallon, où avec un peu d'attention, l'on peut admirer de nombreux chevreuils, chamois, sangliers et même, avec un peu de chance, le cerf !



C'est à force d'en discuter avec un de mes collègues (chasseur breveté), que le 26 février je me suis retrouvée à la réunion d'information du BGG, non sans doute ni a priori, ayant en toute honnêteté, piètre opinion des chasseurs.....

Et pourtant, je me suis lancée et n'ai nullement été déçue ! J'ai rencontré des personnes formidables, aussi passionnées que passionnantes et, contrairement à mes préjugés, très respectueuses de notre environnement.

J'ai énormément appris sur nos espèces, leurs pathologies, la sylviculture, l'indispensable gestion des populations, mais aussi sur la vènerie, les chiens de chasse, la recherche au sang, la balistique, etc...et me suis vraiment RÉGALÉE !!!

Le plus stressant pour moi, était le tir (j'aurais bien fait l'impasse). N'ayant jamais touché une arme auparavant, je l'ai abordé avec beaucoup d'appréhension. Mais avec le soutien, la tolérance et la patience de toute l'équipe, j'ai fini par me débrouiller. Un grand merci à Marie-Christine, qui m'a procuré une carabine, et surtout m'a donné beaucoup de son temps pour que j'atteigne enfin la cible, ce n'était pas gagné !

Pas de miracle, pour réussir, il faut bosser mais c'est avec autant de motivation que de plaisir, que j'ai essayé semaines après semaines, d'emmagasiner toutes ces nouvelles connaissances.

Au final, à défaut de viser juste, ma cible était d'obtenir le maximum en théorie et, malgré un questionnaire difficile, je m'en suis plutôt bien tirée : brevet OR.

Cette belle aventure se termine, c'est un peu dommage, j'avais pris goût à mon RDV hebdomadaire avec mes amis chasseurs (qui l'aurait cru ?).

Je remercie chaleureusement toute la sympathique équipe de formateurs pour leur investissement, et tout ce qu'ils nous ont apporté, et plus particulièrement Daniel et Marysette pour leurs nombreuses petites attentions !

Je tiens également à remercier mon parrain, Bernard de m'avoir initiée et, mon super binôme féminin, Marie-Christine, sans qui, le sanglier courant serait toujours indemne ! Et j'invite tous les amoureux de la nature, chasseurs ou non, à participer à cette passionnante et enrichissante formation.

Véro



## La Chronique des Major(ette)s

Deux biches dans un monde de chasseurs, certains pourraient se dire que ça doit être difficile. Eh bien, qu'ils se détrompent... Véro, la non-chasseuse de la promotion et moi-même avons été accueillies avec courtoisie et intégrées immédiatement.

Pendant ces 120 jours (le temps des refaits du cerf), nous avons appris énormément : les espèces de grand gibier et les autres, les pathologies, les plantes, les armes, la législation, la sécurité...

La tâche a été rude pour tous, chacun avec ses difficultés et ses points forts, bien que notre benjamin Jean ait eu un certain talent naturel...

Véro qui n'avait jamais touché une carabine et moi qui n'arrivais qu'à tirer dans les pattes de notre très cher ami le suidé en papier.

Et ce fichu examen final... avec ces 130 questions parfois tordues, auxquelles sur le coup nous pensions ne pas avoir su répondre.

Mais grâce à la bienveillance de toute l'équipe qui nous a encadré et que nous remercions, en presque 3 mois, 3 semaines et 3 jours (les connaisseurs sauront à quoi cela se rapporte), c'est une belle portée de brevetés qui ont vu le jour.

Une attention toute particulière à mon ami Daniel qui a su nous guider avec patience dans l'apprentissage du tir.

Un grand merci à tous pour ces beaux moments de partage.

Véro et Mc





## Quand nos membres mettent leur savoir-faire au service de l'Association...

Yves Vonthron breveté OR en 2017, membre de l'Association et professionnel du bois, a eu l'idée et la gentillesse de confectionner un porte cible mobile afin de pouvoir équiper le couloir où se déroule le tir fixe à 30 mètres.

Ce nouveau support multifonctions, améliore les conditions matérielles de la formation « réglage des armes » et « entraînement au tir » à la carabine.

Un grand merci à lui dont la généreuse initiative méritait d'être soulignée.

Michel ARMAND



## Le réglage des armes pour le BGG

Cette année le programme de formation à l'épreuve de tir du brevet grand gibier a été complété par un nouveau cours théorique : le réglage des armes.

Dispensé après l'intervention de Pascal LANDRY sur « les armes, la balistique, les munitions, les optiques », et avant le premier entraînement au tir traditionnellement situé après le passage à l'heure d'été, ce cours est scindé en deux parties :

1. En salle, en partant de la mise à conformation d'une arme, on passe à la technique de tir par : la prise en main, la position, la visée, la respiration et la maîtrise de la détente.

Puis, sur la base de la définition de la DRO, on définit la DRI (distance de réglage intermédiaire), et le but en blanc ou DLU (distance limite utile) : là où la trajectoire du projectile se situe à 4 cm en dessous de l'axe de visée.

Enfin, dans l'hypothèse d'un réglage à la DRI, à environ 30 mètres (conditions du tir sur cible fixe), on aborde la méthode de réglage à l'aide de deux tirs :

- À l'issue d'un premier tir en visant le centre de la cible, on repère le point d'impact ;
- Carabine tenue fixement pointée à nouveau sur le centre de la cible, on déplace à l'aide des tourelles (horizontale et verticale) du système optique le centre du réticule vers le point d'impact ;
- On fait un deuxième tir de vérification.

2. Sur le pas de tir sur cible fixe, après avoir passé en revue les conditions de sécurité et invité les participants à mettre un casque de protection auditive, l'intervenant fait une démonstration de réglage, carabine posée sur un chevalet.

Ensuite, tour à tour, chaque candidat procède à la vérification du réglage de sa propre arme : condition sine qua non pour aborder en toute sérénité l'entraînement tant au tir sur cible fixe que sur sanglier courant.

La séance complète prend trois heures (théorie plus pratique) pour quinze candidats.

À l'issue de la partie théorique, les candidats reçoivent un document récapitulatif de deux pages format A4 des points abordés en salle.

Lionel PERAUD

# Rétrospective

## Exposition de trophées à Soultzmatt

Cette année, la traditionnelle exposition des trophées de cerfs, daims et chamois, organisée par la FDC 68, s'est tenue du 2 au 4 mars à Soultzmatt. Ce fut l'occasion pour nos brillants cotateurs, Bruno MICHEL et Pascal BRISWALTER, de montrer les compétences de l'AFMT, association fille de l'ANCGG.



En ce qui concerne le cerf, on n'a pas vu de très grands trophées, mais globalement la réglementation est respectée : 99 C3 d'à peine 9 ans en moyenne, 92 C2 d'à peine sept ans, mais néanmoins 100 cerfs parmi eux ont plus de 9 ans et 69 plus de 10 ans.

Parmi les 101 chamois adultes tirés, il y a eu 36 points rouges. Le tir d'animaux trop jeunes présente évidemment le risque de déstructurer la pyramide des âges, privant ainsi les chasseurs de beaux trophées dans l'avenir. Quant aux daims tirés, la situation est beaucoup plus alarmante car la majorité d'entre eux sont trop jeunes. Espérons que le nouveau Schéma Départemental de Gestion Cynégétique apportera des solutions concrètes pour ces trois espèces emblématiques de l'Alsace.



L'AHRCGG et les associations de chasse du Haut-Rhin disposaient cette année de stands, ce qui nous a permis d'être présent sur ces 3 jours d'exposition et ainsi de se faire mieux connaître par les chasseurs. Merci à la FDC du Haut-Rhin et à sa directrice Caroline Rolly-Schmitt pour la parfaite organisation de cette expo très réussie.



## **AG 2018 de la FDC 68**

La Fédération des Chasseurs du Haut-Rhin s'est réunie en assemblée générale le 28 avril dernier à Hésingue. Ce fut l'occasion pour les chasseurs de dénoncer le climat anti-chasse qui règne actuellement :

- D'un côté le monde agricole leurs reproche de ne pas tuer assez de sangliers (12 800 cette année contre 11 000 l'année dernière) ;
- De l'autre ils sont victimes de vandalisme dans le Sundgau où les installations sont partiellement sciées ou sabotées dans le but de provoquer des accidents chez les chasseurs ou les observateurs ;
- Enfin, l'Administration maintient une pression permanente car elle ne veut ni collisions, ni dégâts aux cultures ou aux forêts.

Pour l'instant, le mot d'ordre est encore au dialogue, mais combien de temps cela pourra-t-il encore durer ?

Lionel PERAUD

## **Journées nationales de l'ANCGG**

Les journées nationales de l'ANCGG se sont tenues les 24, 25 et 26 mai 2018 à Nîmes.

Les principaux termes de réflexion ont été :

1. Comment recruter de nouveaux candidats pour le BGG :
  - En réalisant un film Seasons,
  - En faisant un reportage Seasons sur la formation au tir qui va être dispensée dorénavant pour les candidats au BGG,
  - En postant une vidéo publicitaire sur YouTube ou le nouveau site ANCGG.
2. La refonte du BGG, de même que l'actualisation du livre Grand Gibier est une priorité pour 2019. Les modules « modes de chasse » et « chevreuil » sont déjà refaits ; sont en cours « le cerf » et « les pathologies ».
3. La diminution des populations de sangliers. Le groupe de travail créé par le Ministère envisage l'ouverture de la chasse du sanglier toute l'année.
4. L'exposition consacrée au cerf présentée cette année au Game Fair de Lamotte-Beuvron est à la disposition des AD qui en auraient besoin pour agrémenter leurs activités.
5. La réponse à donner au rapport de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) sur la présence de plomb dans la venaison :
  - Faire une contre-étude avec l'ONCFS en identifiant bien les pièces de venaison (plus ou moins altérées par le tir, et par quel type de munition).
  - Envisager un passage rapide aux munitions sans plomb en battue, en particulier dans les AD, en collectant les rapports de tir.
  - Développer de bonnes pratiques de découpe de la venaison.
6. L'abonnement à Grande Faune passera à 30 € en 2019.

Sinon, l'ANCGG progresse en moyenne de 4% par an, à 7 852 adhérents ; l'AHRCGG représente 2 % de la totalité des chasseurs du Haut-Rhin ; et c'est une AD considérée comme stable.

La réunion des AD du Grand Est est prévue le 8 octobre prochain à Nancy.

Lionel PERAUD

# CROC

## Groupe de travail réunion « Suivi du Lynx »

Le mercredi 27 juin, j'ai assisté à la première réunion qui regroupait les personnes qui composent le groupe de travail « Suivi du Lynx » auprès du CROC (Centre de Recherche et d'Observation des Carnivores) à St Dié-des-Vosges.

Chaque participant a exprimé sa position sur la présence du lynx sur le massif vosgien.

Il faut savoir que le félin est actuellement une espèce classée en danger par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature)

Représentant l'AHRCGG, j'ai exprimé en son nom une position de neutralité et non donné un avis personnel.

Le Plan Lynx du Massif des Vosges (PLMV) nous a donc été présenté.

Nous avons pris connaissance du contexte et du processus d'élaboration et fait le point de l'avancement des travaux.

Le processus d'élaboration ainsi que le processus de construction des actions à venir ont été validés. (Cœur du PLMV et Zones d'actions).

Les acteurs de ce groupe de travail viennent des différentes composantes des milieux cynégétiques et des organismes et associations en rapport à l'environnement (FDC, ADCGG, ONF, CRPF, ONCFS, Parcs des Vosges et différents observatoires de la nature).

Les échanges laissent une large place au dialogue et à la transparence.

Les travaux déboucheront sur la rédaction d'un document écrit avec des actions concrètes et partagées.

Le PLMV est fixé pour une durée de 10 ans avec un premier bilan à 5 ans.

En fin de séance, le groupe a pris la dénomination de « Suivi et Conservation du Lynx ».

Prochaine réunion de travail, d'une journée, à l'automne 2018.

Je ne manquerai pas de revenir vers vous pour vous en informer.

Michel ARMAND

## Groupe de travail réunion « Coexistence avec la chasse »

Le Centre de Recherche et d'Observation sur les Carnivores (CROC), entité créée en 2010, essentiellement financée par l'Europe à travers le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), la Région Grand Est et la Direction Régionale de l'Environnement et de l'Aménagement du Logement (DREAL) a pour missions :

1. Le suivi du lynx boréal, espèce classée « en danger » par l'UICN,
2. Le suivi du loup gris,
3. La prévention de l'hybridation du chat forestier européen avec le chat domestique.

Dans le cadre du suivi du lynx au sein du massif des Vosges, pour éviter l'échec des précédents lâchers faits en catimini entre 1983 et 1993, et faciliter le développement de ceux relâchés dans le Palatinat, il a constitué quatre groupes de travail :

- Coexistence avec la chasse dont les participants sont les Communes forestières, les DDT, les DREAL, le PNR, l'ONF, les FDC, les ADCGG ;
- Coexistence avec l'élevage, DDT, DREAL, DRAAF, PNR, Syndicats d'éleveurs, Chambres d'Agriculture, FD des Syndicats d'Exploitants Agricoles ;
- Habitat et connectivité écologique, PNR, Régions, Commissariat à l'aménagement du massif, DREAL, ONF, CRPF, CEN, Conservatoire des sites, ONCFS, CEREMA, ITT, RFF, DIRE, SAANE, APRR, VNF ;
- Suivi du lynx, PNR, ONF, ONCFS, ADCGG, CEN, Conservatoire des sites, FNE, GEPMA, GEML, GORNA, Athénas, OCS, Odonat, Réseau Loup Lynx ;

- Education et perception, CPIE, ARIENA/GRAINE, Parc animalier de Sainte Croix, Zoo de Mulhouse, Musée d'histoire naturelle, Etc. Terra, GEPMA, GEML, FERUS, Luchs Projekt, Club Vosgien, Fédération Régionale de Tourisme, PNR.

Les ADCGG concernées par le massif des Vosges ont été invitées, à Saint-Dié, à participer aux ateliers « Coexistence avec la chasse » (participant Lionel Péraud le 12/06/18), et « suivi » (participant Michel Armand le 27/06/18). Il est prévu que ces ateliers se réunissent trois fois : une fois avant l'été (état des lieux, présentation du Plan Lynx du Massif des Vosges), une fois en fin d'année (organisation du suivi par maillage, suivi des indices de présence), et une troisième fois début 2019 pour présenter les conclusions des quatre ateliers.

Ces travaux doivent déboucher sur un plan décennal contenant des actions concrètes et partagées.

Un premier bilan sera fait à cinq ans.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant des évolutions de ce feuillet à rebondissement.

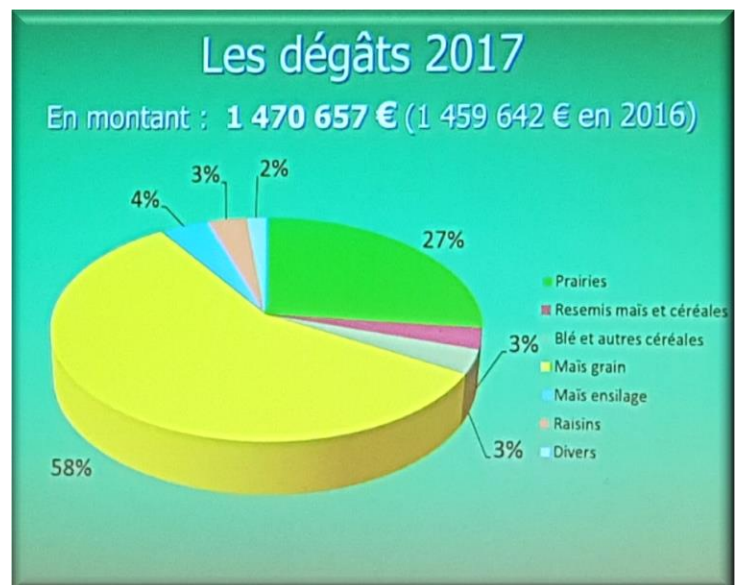
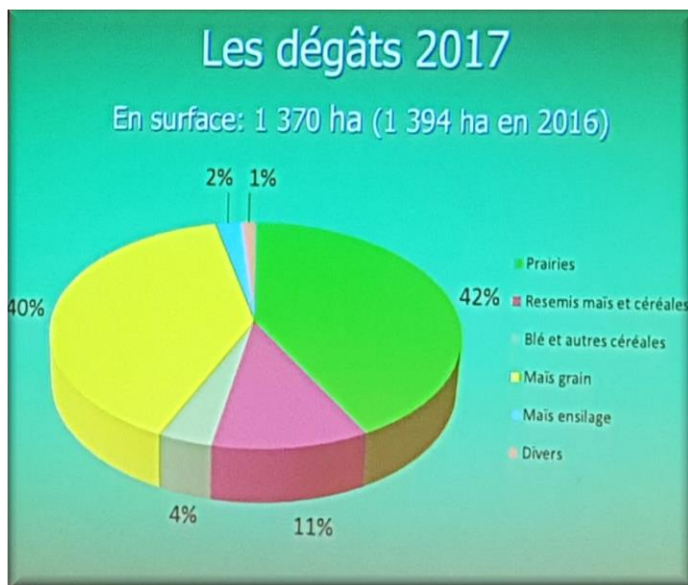
Lionel PERAUD

## AG du FIDS

Le FIDS, Fond d'indemnisation des dégâts de sangliers, s'est réuni en assemblée générale à Muntzenheim le 21 juin 2018.

Cela a été pour les chasseurs l'occasion de constater que les dégâts sont restés stables et qu'aucune amélioration n'est constatée, prairies et maïs ont été beaucoup plus impactés.

Le seuil idéal dans un premier temps serait une baisse de 500 mille €, nous indique Fabio Serangeli le président du fonds.



UGDF : une unité de gestion du sanglier a été créée, pour rassembler tous les éléments touchant les dégâts. Les renseignements sont disponibles en appelant le FIDS.

L'équipe des estimateurs a été renforcée, pour mieux assumer les parcelles à estimer de plus en plus nombreuses.

## Rapport technique

### Estimations 2017:

15 estimateurs pour 4 295 parcelles estimées  
(4 058 en 2016)

En moyenne: 39,68 € de frais d'estimation par  
parcelle  
(39,39 € en 2016)

Dégât moyen constaté: 342,41 € par parcelle  
(359,69 € en 2016)

### Dissuasion 2017:

453 KM de clôtures électriques  
(452 KM en 2016)

326 699 € de matériel, de frais de personnel  
technique et prestation ESAT  
(293 588 € en 2016)

721 € le kilomètre de clôtures  
(649 € en 2016)

Ce qui représente pour les chasseurs du Haut-Rhin avec les frais de fonctionnement un coût global de 2.25 millions d'euros. **Cher sanglier**

Daniel MOURTEROT

# ONF

## Commission consultative de la chasse en forêt domaniale

Le 29 juin 2018, dans le cadre du cahier des charges des baux de location des lots de chasse attribués lors des dernières adjudications, les chasseurs (FRC, FDC et ADCGG) de la partie est de la région Grand Est ont été invités par l'ONF à Saulcy-sur-Meurthe à un premier bilan au bout de trois ans d'exercice.

Après un rapide tour d'horizon des résultats des chasses sous licence, nous en sommes venus aux objectifs de l'ONF :

1. En matière de résiliation triennale, la décision de l'adjudicataire doit être portée à la connaissance du bailleur avant le 30/11/2018, sinon le bail sera résilié avec indemnité.

Les nouvelles adjudications pour un bail de 12 ans auront lieu en mars 2019.

L'ONF se réserve le droit de conserver certains lots pour des chasses sous licence.

2. En matière d'agraineage, sur le modèle de la forêt indivise de Haguenau où les prélèvements sont passés de 4,1 à 1,6 sangliers aux 100 hectares, l'ONF souhaite :
  - L'arrêt de l'agraineage en plaine du 15/10 au 15/03, à 15 jours près ;
  - L'interdiction du goudron de Norvège dans les FD ;
  - L'interdiction de l'agraineage en montagne ;
  - L'autorisation de l'appât/ « kirrung », à la demande du locataire, mais uniquement 1 kg/jour/poste fixe.
3. En matière de seuils de prélèvement à atteindre :
  - 6 sangliers/100 ha sur sol riche,
  - 2 sangliers/100 ha sur sol pauvre.

Ces nouvelles clauses seraient applicables en forêt domaniale à partir du 01/04/2019, même si elles ne sont pas conformes au futur SDGC, puisqu'il est opposable aux chasseurs, mais pas à l'ONF.

**AGRAINAGE (ART 37 CCG)**

1. **Massif de plaine** avec cultures agricoles sensibles : arrêt de l'agraineage d'hiver du 15/10 au 15/03 (dates modulables +/- 15 jours en fonction du contexte)  
Exemple Massif de la Harth

Lots domaniaux isolés : au cas par cas en fonction du contexte.

2. **Massif vosgien (=sylvo-écorégion)** → Pas d'agraineage  
Absence de cultures pour lesquelles l'agraineage est efficace.


- Exemple Massif de Bitche : arrêt de l'agraineage linéaire dans un premier temps (constat de prélèvements jusqu'à 15 sangliers aux 100 ha sur sols pauvres maintenus artificiellement par des apports de maïs incontrôlables)
- Exemple Massif de Saverne (déjà plus de linéaire)
- Exemple Massif du Donon : harmonisation 4 départements ?

Lots en limite de la SER Massif vosgien : exception possible à proximité de cultures sensibles avec un agraineage de dissuasion (au cas par cas).

**AGRAINAGE : QUELQUES EXEMPLES**

L'exemple des FD du Bas-Rhin du massif du Donon

Campagne	% de surface agraineage	prélèvement / 100 ha
2010/2011	100%	4,1
2011/2012	91%	2,8
2012/2013	62%	4,3
2013/2014	62%	2,9
2014/2015	62%	2,6
2015/2016	62%	2,0
2016/2017	0%	1,6
2017/2018	0%	1,6



Un niveau de prélèvement moyen stabilisé depuis l'arrêt complet de l'agraineage à un niveau raisonnable compte tenu du milieu.  
Sur les communes de situation du Donon 67, on navigue entre 3 et 3,5 ha de prairies détruits par an sans tendance nette. Les AFR et les FD du 57 continuent l'agraineage.  
A noter pas d'agraineage non plus dans les FD du 88 partie Montagne.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé des évolutions de ce dossier.

Lionel PERAUD

## Sigles et Acronymes...

Le nombre de ces abréviations inonde notre quotidien et ce, quel que soit le domaine.

Les milieux cynégétiques n'échappent pas à cette règle.

Aussi, nous vous proposons dès maintenant de vous familiariser avec la liste qui suit et qui vous apportera peut-être la réponse à la question que vous vous posiez ?

Cette liste non exhaustive, peut-être encore enrichie. Il suffit de nous faire parvenir vos propositions.

<b>AAMP :</b>	Agence des Aires Marines Protégées
<b>ABRCGG :</b>	Association Bas-Rhinoise des Chasseurs de Grand Gibier
<b>ACCA :</b>	Association Communale de Chasse Agréée
<b>AFB :</b>	Agence Française pour la Biodiversité (Composition : ONEMA-PNF-AAMP et l'ATEN)
<b>AFMT :</b>	Agence Française pour la Mesuration des Trophées
<b>ANCER :</b>	Association Nationale pour une Chasse Écologiquement Responsable
<b>ANCGE :</b>	Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau
<b>ANCGG :</b>	Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier
<b>ANCM :</b>	Association Nationale des Chasseurs de Montagne
<b>AHRCA :</b>	Association Haut-Rhinoise des Chasseurs à l'Arc
<b>AHRCGG :</b>	Association Haut-Rhinoise des Chasseurs de Grand Gibier
<b>APAHR :</b>	Association des Piégeurs Agréés du Haut Rhin
<b>ATEN :</b>	Atelier Technique des Espaces Naturels
<b>CACIB :</b>	Certificat d'Aptitude au Championnat International de Beauté (chiens)
<b>CACS :</b>	Certificat d'Aptitude de Conformité au Standard (chiens)
<b>CACIT :</b>	Certificat d'Aptitude au Championnat International de Travail (chiens)
<b>CACT :</b>	Certificat d'Aptitude au Championnat de Travail (chiens)
<b>CCCC :</b>	Commission Communale Consultative de la Chasse
<b>CIC :</b>	Conseil International de la Chasse (points CIC pour cotation des trophées)
<b>CNCFS :</b>	Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage
<b>CNPF :</b>	Centre National de la Propriété Forestière
<b>CDCFS :</b>	Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune sauvage
<b>CROC :</b>	Centre de Recherche et d'Observation des Carnivores (Loup et Lynx)
<b>DDT :</b>	Direction Départementale des Territoires
<b>FARB :</b>	Fondation Alsacienne pour la Restauration des Biotopes
<b>FCI :</b>	Fédération Canine Internationale
<b>FDC (68) :</b>	Fédération Départementale des Chasseurs (Département)
<b>FFCA :</b>	Fédération Française des Chasseurs à l'Arc
<b>FIDS :</b>	Fond départemental d'Indemnisation des Dégâts de Sangliers
<b>FNC :</b>	Fédération Nationale des Chasseurs
<b>FNE :</b>	France Nature et Environnement (opposant à la chasse)
<b>FRTA :</b>	Fédération Régionale des Trompes d'Alsace
<b>GCL :</b>	Groupement de Chasseurs Locaux (Bas-Rhin)
<b>GGC :</b>	Groupement de Gestion Cynégétique (Bas-Rhin)
<b>GIC :</b>	Groupement d'Intérêt Cynégétique
<b>IKA :</b>	Indice Kilométrique d'Abondance
<b>INRA :</b>	Institut National de Recherche Agronomique
<b>IPF :</b>	Indice de Pression sur la Flore
<b>JFO :</b>	Journée de Formation Obligatoire (concerne le tir à l'ARC)
<b>LOF :</b>	Livre des Origines Françaises (Chiens)
<b>MNHN :</b>	Muséum National d'Histoire Naturel



**ONF :** Office National des Forêts  
**ONCFS :** Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage  
**ONC :** Office National de la Chasse  
**ONEMA :** Office National de l'eau et des milieux aquatiques  
**PGCA :** Plan de Gestion Cynégétique Approuvé  
**PNF :** Parcs Nationaux de France  
**ROC :** Rassemblement des Opposants à la Chasse (devenu Humanité et Biodiversité depuis 2012)  
**SCC :** Société Centrale Canine  
**SFEPM :** Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères  
**TAN :** Test d'Aptitudes Naturelles (chiens)  
**UGDS :** Unité de Gestion des Dégâts de Sangliers  
**UICN :** Union Internationale pour la Conservation de la Nature  
**UNAPAF :** Union Nationale des Associations de Piégeurs Agrée de France  
**UNUCR :** Union Nationale pour l'Utilisation des Chiens de Rouge  
**ZPP :** Zone de Présence Permanente pour le loup

Michel ARMAND

# Recette

## Boulettes « Kefta de biche ou chevreuil »

### Ingrédients (pour 4 personnes)

- 600 gr de hachis de viande.
- 1 trentaine de feuilles de coriandre
- Quelques feuilles de menthe
- 2 œufs
- 1 oignon blanc
- 1 c à c de cumin
- 1 c à c de paprika doux
- ½ c à c de muscade en poudre
- ½ c à c piment de cayenne
- 1 c à c de curcuma
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- Sel, poivre

- Mettez la viande hachée dans un saladier.
- Mixer l'ensemble avec oignon, coriandre et menthe.
- Ajoutez les œufs, les aromates, l'huile, saler, poivrer.
- Mélanger à la main et laissez reposer au réfrigérateur 2 à 3 heures, que les arômes se diffusent bien avec la viande.
- Formez de petites boulettes individuelles, puis les mettre sur vos piques à brochettes.
- Pour la cuisson sur plancha ou barbecue, bien saisir 2 / 3 minutes sur chaque face, ne retourner qu'une seule fois pour ne pas les abimer.
- Vous pouvez napper d'un coulis de tomates maison.



Bon appétit

Marysette

## À vos Agendas

Orbey	Méchoui organisé par l'AHRCGG	21 juillet 2018
Chateauvillain	Chasse et nature en fête	1 et 2 septembre 2018
Metz	Salon des chasseurs du Grand Est	7 au 9 septembre 2018
Decathlon	Journées de la chasse	14 et 15 septembre 2018
Frankonia	Game Fair	14 et 15 septembre 2018
Cernay	Soirée Modérateur de son et balles de chasse Animée par Ludovic Colmé Ruag Ammotec	5 octobre 2018



Nous avons réapprovisionné ce magnifique DVD, qui sera disponible à Orbey et en cde auprès de Maryserre

**Rédaction :** Daniel Mourterot, Lionel Péraud, Michel Armand